



Informations

Document relatif à l'état de santé du sportif

La fourniture d'un certificat médical n'est plus systématique :

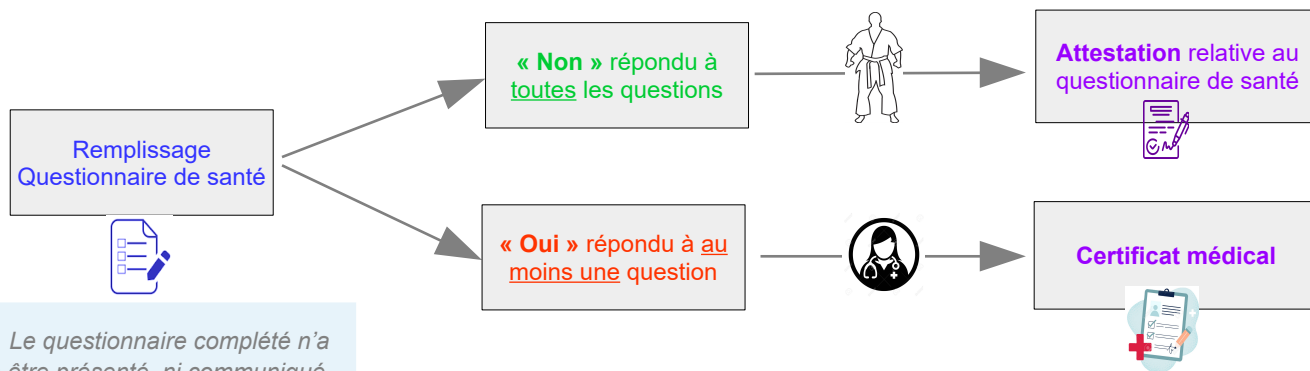
➔ **SPORTIF MAJEUR : 1ère inscription ou certificat médical date de plus de 3 ans**

= **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo datant de moins de six mois

➔ **SPORTIF MINEUR ou SPORTIF MAJEUR en cas de renouvellement de licence**

= remplissage d' un questionnaire de santé :

- s'il répond « **non** » à **toutes** les questions, il doit fournir au club seulement l'attestation signée.
- s'il répond « **oui** » à **au moins une** question, il devra fournir au club un **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo datant de moins de six mois.



i Le questionnaire complété n'a pas à être présenté, ni communiqué (secret médical). Il doit être conservé au sein de la sphère familiale.

Relevé d'identité bancaire (paiement par virement)

IBAN : FR76 1690 6010 2751 0107 7789 976
BIC : AGRIFRPP869

Contacts

@ judoclubpavie@gmail.com

☎ 06 12 51 98 28

f [judo-club-pavien](https://www.facebook.com/judo-club-pavien)

Lieu des entraînements :

Place de la mairie
32550 Pavie



Inscription en ligne

Paiement CB

